



Infor Jeunes Etudiants, attention aux écoles non reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles !



Les écoles non reconnues sont des écoles privées et

les diplômes qu'elles octroient ne sont pas des diplômes reconnus.

Qui dit écoles non reconnues officiellement, dit aussi diplômes non reconnus. Or, pour un étudiant non au courant, décrocher un diplôme non homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles (et le plus souvent, également non reconnu à l'étranger) est une catastrophe puisqu'il n'aura pas de valeur connue sur le marché du travail. Sans compter que l'étudiant qui aura suivi les cours et souvent payé très cher son inscription aura perdu son temps et son argent.

Ces écoles sont légales (la liberté d'enseigner est protégée par la Constitution belge) et parfois de bonne qualité, mais elles doivent - dès la demande d'inscription - donner une information claire et complète sur le fait qu'elles ne sont pas reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles et le plus souvent, pas en dehors non plus ... Ce qui, dans les faits, est loin d'être le cas.

Valérie Glatigny, Ministre de l'Enseignement supérieur, invite donc tous les étudiants à vérifier que l'établissement au sein duquel ils sont inscrits figure bien dans la liste des établissements reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles : <https://www.mesetudes.be/enseignement-superieur/institutions/>.

En conclusion, pour éviter soucis et mauvaises surprises, commencez par vous informer sur l'offre d'enseignement dispensé dans les établissements scolaires reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles (universités, hautes écoles, écoles supérieures des arts, enseignement supérieur de promotion sociale) avant de vous diriger vers les établissements privés. Les cursus proposés en Fédération Wallonie-Bruxelles sont très larges et vous y trouverez sûrement votre bonheur.

N'hésitez pas à faire appel aux services d'Infor Jeunes :

Infor Jeunes asbl
Chaussée de Louvain, 339
1030 Schaerbeek
02/733.11.93
inforjeunes@jeminforme.be
www.jeminforme.be



Infor Jeunes Etudiants, attention aux écoles non reconnues par la Fédération
Wallonie-Bruxelles !

www.mobilitedesjeunes.be